

LE POINT SUR LE BABILLARD ÉLECTRONIQUE DE L'INFOCENTRE (BEI)

PAR Bill Skinner

Dans notre dernier numéro (DÉLÉGUÉ COMMERCIAL Volume I, n° 5), nous annoncions la mise au point d'un nouvel outil de diffusion de l'information, en l'occurrence un service de babillard électronique. Ce service, baptisé Babillard électronique de l'InfoCentre (BEI) et qui existe maintenant en version pilote, s'apparente au service FaxLink et, comme celui-ci, permet à nos clients d'avoir accès 24 heures sur 24 et 7 jours par semaine à des renseignements conservés par le Ministère.

Dans le cas du BEI, le client peut avoir accès à ces renseignements à partir de son OP, par modem.

La version pilote du BEI a été inaugurée à la Conférence sur le centenaire du Service des délégués commerciaux (SDC) et présentée à l'assemblée annuelle de l'AEC. Le BEI a été mentionné par un certain nombre de conférenciers invités aux deux activités, et beaucoup de délégués se sont arrêtés à l'emplacement où avait lieu la démonstration pour vérifier de près ce dont il était question. Cela nous a donné la possibilité de découvrir ce qu'il fallait faire pour encourager les clients à utiliser régulièrement le BEI.

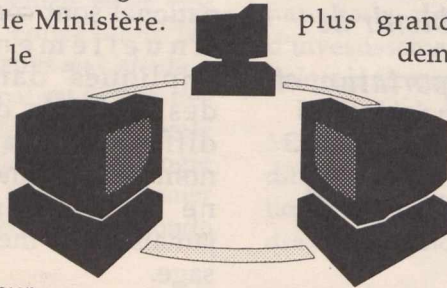
Des exportateurs expérimentés nous ont dit que, pour eux, les pistes sur les acheteurs potentiels constituaient les renseignements les plus précieux que le système pouvait leur offrir. Fait intéressant,

ils ont mentionné, comme deuxième point important, la possibilité d'obtenir des renseignements à jour sur les personnes-ressources du Ministère. Bon nombre de visiteurs ont mentionné, en nous demandant la dernière version du répertoire du SDC, qu'ils seraient prêts à se servir du BEI s'il donnait accès à une version régulièrement actualisée du Répertoire du SDC.

Aux yeux des non-exportateurs et des agents intermédiaires, c'est l'information commerciale générale qui représente la plus grande utilité. Ils ont aussi demandé si le BEI pouvait intégrer des renseignements sur leur organisations.

Les visiteurs ont eu l'agréable surprise de découvrir que l'accès au BEI est gratuit. Pour y accéder, les clients doivent programmer leur logiciel de communication pour qu'il compose le 1-800-628-1581, ou le 944-1581 s'ils s'agit de personnes de la région d'Ottawa (Modem à 14 400 baud, N-8-1, émulation ANSI/ASCII).

Pour faciliter le chargement des documents, le BEI a sa propre adresse SIGNET. Pour mettre de l'information dans le système, envoyez par courrier électronique un message annexe à -IBB-BEI en format WP ou ASCII. Veuillez noter que les documents destinés au public doivent respecter les Lignes directrices sur les publications du Ministère (que l'on peut obtenir en s'adressant à BCC).



Mise à jour des formulaires de rapport

Prière de noter : IBDG 94-4, Annexe C-1, Rapport des membres de la mission commerciale, et Annexe C-2, Questionnaire à l'intention des exposants, ont été mis à jour et dorénavant toutes les missions devraient les utiliser. Vous pouvez obtenir les nouveaux formulaires en vous adressant à SKRA. Lorsque vous passerez votre commande, n'oubliez pas de préciser les numéros suivants :

Questionnaire des exposants Numéro du document EXT 1676 (F)

Rapport des membres de la mission commerciale Numéro du document EXT 1677 (F)

Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec M. Jacques Goulet au 992-5539.